

LA LOI DE STANG EN GREC ANCIEN : ÉTYMOLOGIE DU GR. κῶμα¹

RÉSUMÉ : l'étymologie du gr. κῶμα n. « profond sommeil » est un écueil classique des études grecques. Il est tentant de rapprocher le groupe de κεῖμαι « gésir, être couché » (DELG : 582), mais le dossier phonétique ne se prête pas à une telle étymologie. Attendu qu'on ne peut rendre compte *recto itinere* de la forme homérique, une solution alternative consisterait à poser l'étoffement d'un plus ancien *κῶ en κῶμα, ainsi qu'il s'observe pour le neutre résiduel hom. δῶ « palais » en regard de δῶμα n. « palais ». Ce vieux neutre *κῶ pourrait s'expliquer par un étymon i.-e. *kóǵi-i n. « couche, sommeil ». On poserait un traitement phonétique en *samdhi* *kóǵi-i=V > *kóǵi-ǵ=V > *kóǵi (lex-Stang) > *kóǵi > gr. *κῶ avec la chute régulière de la sonante comme second élément d'une diphtongue longue – fait bien attesté en grec dans les substantifs du type πειθῶ (< *b^héǵid^h-ǵⁱ).

1. étude sémantique

Chez Homère, le terme κῶμα n. « profond sommeil » se présente toujours en contexte formulaire : c'est le type Ξ 359, αὐτῷ ἐγὼ περὶ κῶμα κάλυψα # (± σ 201) « quant à moi, je répandis sur lui un profond sommeil ». Il s'agit toujours d'un dieu qui déverse une sorte de charme sur un mortel, pour le faire dormir profondément.² Le terme a passé dans la langue médicale,³ où il a connu une postérité considérable, jusqu'aux langues modernes (fr. *coma*), mais avec le sens de « perte traumatique de l'état de conscience ». On passe aisément du sens de 'couche' à celui de 'sommeil', à preuve le type κοῖτος m. (< *kóǵi-to-) qui est en propre un ancien nom d'action⁴ (« action de se coucher ») secondairement concrétisé au sens de 'couche, lit'.⁵ Enfin, on aboutit – de là – aux sens de 'somme' (Hés., *Tr.*, 574⁶) et de 'sommeil' (τ 515⁷). Sémantiquement, rien n'interdit de faire de κῶμα n. « profond sommeil » une forme apparentée à κεῖμαι « être couché ».

¹ Paru dans les *Mélanges LEVET : Polymathès/Πολυμαθής. Mélanges offerts à Jean-Pierre Levet. Textes réunis par Bernadette MORIN (=Tôzai hors-série n°5)*. Limoges, 2012, 55-59.

² On doit s'aviser que κῶμα est pris en mauvaise part chez Hésiode, *Th.*, 798, κακὸν δὲ ἐ κῶμα καλύπτει # « une torpeur mauvaise l'enveloppe » (scil. le dieu qui commet un parjure). Noter le renouvellement hésiodique du formulaire, avec l'emploi du présent, et le renversement du jeu de l'actance : c'est ici le κῶμα qui enveloppe le dieu parjure, et non le dieu qui répand le κῶμα sur un mortel.

³ Avec le sens technique de 'sommeil lourd et profond', d'où procède le dérivé κωματώδης (Hpc. 67, 147c) « qui dort d'un sommeil lourd et profond ». Noter le dénominatif κωμαίνω (Hpc. 468, 52) « être léthargique, dormir d'un sommeil lourd et continu ». L'acception actuelle d'*état comateux* est déjà bien attestée pour κῶμα (Hpc., *Epid.* 3, 1085).

⁴ Du type de gr. νόστος m. « retour » (< *nós-to-).

⁵ D'après des tours comme γ 334, κοίτοιο μεδώμεθα « songeons à aller nous coucher », qui est susceptible de s'entendre par « songeons à la couche, songeons au lit », ou bien d'après ξ 455, οἱ δ' ἐπὶ κοῖτον # σίτου καὶ κρειῶν κεκορημένοι ἐσσεύοντο « et eux, gavés de pain et de viande, se hâtèrent vers leur couche ». En propre, le tour signifie quelque chose comme « ils se précipitèrent vers l'action de dormir ». La même évolution sémantique se retrouve dans le hitt. šašt- « sommeil » (< *sós-t-) et « lit » (RIEKEN, 1999 : 129-131).

⁶ Avec le sens du lat. *somnus* : φεύγειν δὲ σκιερούς θώκους καὶ ἐπ' ἠῶ κοῖτον « il faut fuir les siestes à l'ombre ainsi que les sommes prolongés jusqu'à l'aube ».

⁷ C'est le sommeil pris comme force agissante (= lat. *sopor*), αὐτὰρ ἐπὶν νύξ ἐλθῆν, ἐλῆσί τε κοῖτος ἅπαντας « puis une fois que la nuit est venue, et que le sommeil s'est emparé de tout le monde ».

2. étude morphologique

Voulant à toutes forces rendre compte du gr. κῶμα par un prototype *ad hoc*, BRUGMANN (1913⁴ : 271–2) pose un étymon i.-e. **k̂ōi-mn̥*, qui contrevient autant aux lois de la phonétique qu’aux principes de la *Wortbildung* : en vertu de la loi d’*Osthoff*⁸, on attendrait en grec un abrègement (du type de gr. -οις < instr. pl. *-ōis).⁹ Par ailleurs, on ne voit pas comment un neutre en *-mn̥ pourrait présenter un degré radical **CóC-* totalement insolite.¹⁰ Ce n’est donc pas sans raison que CHANTRAINE (*DELG* : 582) évoque de sérieuses réserves quant au rapprochement de κῶμα avec le groupe de κείμαι « gésir, être couché ».

Il est possible de s’extraire de cette double aporie, en posant un intermédiaire. Il suffit de poser l’étoffement d’un plus ancien **k̂ō* en κῶμα, de la même manière que δῶ « palais » en regard de δῶμα n. « palais ». Ce vieux neutre **k̂ō* « couche » et « sommeil profond » remonte sans peine à un étymon i.-e. **k̂ó-i* n. « couche ». Il faudrait admettre un traitement phonétique en *sam̥dhi* **k̂ó-i=V* > **k̂ó-i=V* > **k̂ó-i* (lex-*Stang*) > **k̂ó*^y > gr. **k̂ō*. La sonante finale ne s’amuit après une longue qu’en finale absolue : c’est le type *πειθῶ* (< **b^héid^h-ōⁱ*).¹¹

Il est bien établi que l’indo-européen n’admettait point les sonantes géminées, qu’il résolvait par une longue secondaire : c’est le type bien connu de ladite loi de *Stang* (MAYRHOFER, 1986 : 163, n. 276), telle qu’elle s’observe pour le type **g^uóm* [acc. sg.] « bœuf » (< **g^uóm-m* < **g^uóu=m*) ou **d̥iém* [acc. sg.] « jour » (< **d̥iém-m* < **d̥iéu=m*). Une forme étendue de cette loi concerne toutes les sonantes : le collectif **uéd-ōr* « la masse des eaux » remonte à **uéd-ōrr* (< **wédor-h₂*).¹² Il faut admettre quelque chose du même type pour rendre compte du locatif *-ē^y (< *-éy-i) des thèmes en -i-. Par exemple, l’av. réc. *gara* « dans la montagne » recouvre un plus ancien **garā* (< **g^urH-éⁱ*) < **g^urH-éi-i*), parallèle au type sur degré plein **dyéw-i* reflété par l’adverbe lat. *diū* « de jour » qui se superpose au locatif singulier véd. *dyáv-i* « au ciel ». ¹³ En l’espèce, rien n’interdit d’admettre un développement phonologique de type **k̂ó-i=V* > **k̂ó-i=V* > **k̂ó-i* > **k̂óⁱ* > gr. **k̂ō*. Il est donc loisible d’admettre un étymon i.-e. **k̂óy-i* n. « couche, lit » de facture archaïque.

3. parallèles morphologiques

⁸ Pour cette loi, consulter COLLINGE (1985 : 127-131).

⁹ Par contaste avec le véd. *-aiḥ* (< *-ōis). La préhistoire de cette désinence d’instrumental pluriel vient d’être élucidée par JASANOFF (2009). Le développement phonologique en est *-o_i-is > *-ōis. L’auteur isole ainsi un thème de pluriel pronominal *-o_i (nom. / acc. pl. **tó_i*, loc. pl. **tó_i-s-u*, instr. pl. **tó_i-is*).

¹⁰ Non sans une certaine inconséquence, l’auteur fait remonter le gr. *κοίτη* f. « couche » à un étymon **κωί-tā*.

¹¹ À proprement parler, le substantif ici posé était de type holocinétiq, soit i.-e. **b^héid^h-ō^y*, acc. **b^hid^h-ó_i-m̥*, gén. **b^hid^h-i-és* et loc. **b^hid^h-é_i-i* > **b^hid^h-é_i* f. « foi, confiance » (terme hérité que le grec a réaligné sémantiquement sur le présent *πειθῶ* « persuader »). C’est d’un locatif it. com. **fiθé* que procède le lat. *fidēs*. Le thème en *-i- est bien reflété par le dérivé d’appartenance lat. *fidius* (< **b^hid^h-i_i-ó-*) « celui de la bonne foi » (l’épiclèse *Diūs Fidius* équivaut ainsi au Ζεὺς Πίστιος des Grecs).

¹² Cf. l’étude récente de JASANOFF (2009, n. 14).

¹³ Le védique récent *div-i* « au ciel » est refait sur le thème faible, d’après le datif *div-é* (< **diu-é_i*).

Un neutre acrostatique de structure *CóC-i, *CéC-i-s n'est pas chose courante, mais il en reste une trace dans la formule homérique τροφι κῦμα (Λ 307) « la vague épaisse ».¹⁴ En propre, il s'agit ici d'un ancien *substantif* neutre appositionnel (« le flot, chose épaisse »). L'étymon en est *d^hrób^h-i n. « matière coagulée » qui aboutissait à gr. com. *τρόφι n. (BENVENISTE, 1935 : 75). De tels neutres en position appositionnelle ont fourni l'amorce d'une conjugaison en indo-iranien : le véd. *á-sādi* « il s'est assis » n'est pas autre chose qu'un ancien *sód-i « installation » pourvu d'un augment (KÜMMEL, 1996 : 18).

Il faut sans doute poser un médio-patient *póh₂-i n. « chose surveillée, troupeau » comme source de la forme élargie *póh₂-i-u > *pōī-u > hom. πῶϊ n. « troupeau ». Le -u- n'est ici qu'un élargissement inorganique, qui n'apparaît pas dans l'isoglosse remarquable formée par gr. ποιμήν, -ένοϛ m. et lit. *piemuō, -eñs* m. « berger » (< *poi-mōⁿ, *poi-mén-s). Il faut admettre un étymon *po(h₂)-i-mōⁿ > *po.i-mōⁿ > *poi-mōⁿ, *poi-mén-s « berger » (GARNIER, 2010 : 384). La racine sous-jacente est *peh₂- « protéger, surveiller » connue pour avoir fourni des désignations du 'berger' (BADER, 1976). En revanche, on ne peut admettre le traitement *poh₂-i-mén- > *pōī-mén- > *pōī-mén- posé par BADER (1978 : 104), et réfuté à bon droit par MAYRHOFER (1986 : 175, n. 323).¹⁵

4. tableau synoptiques des racines *peh₂- et *kēi-

présent acrostatique	*póh ₂ -eī, *péh ₂ -nti « paître, surveiller »	*kói-eī, *kēi-nti (?) « étendre, coucher »
statif *CéC-o	*péh ₂ -o-(r)(i) (?) « il est intact » ¹⁶	*kēi-o(r)(i) « il est étendu »
ingressif *CéC-s-o	*péh ₂ -s-o-(r)(i) « il se met à l'abri » ¹⁷	*kēi-s-o(r)(i) « il se couche » ¹⁸

¹⁴ Noter l'emploi posthomérique comme adjectif m. pl. chez Hdt. 4, 9, ἐπεὰν τροφίαι γένωνται οἱ παῖδες « une fois que les enfants sont formés » (KÜMMEL, 1996 : 15, n. 49).

¹⁵ On ne suivra pas MAYRHOFER (*loc. cit.*) sur son étymon *peh₃-i-mén- qui ne repose sur rien. La racine est *peh₂- « recouvrir, protéger », d'où la désignation du « couvercle » (gr. πῶμα) qui emprunte son vocalisme radical à un présent acrostatique *póh₂-eī (GARNIER, 2010 : 384) antérieur à l'inchoatif déponent *ph₂-s-k-ó(r)(i) « il se met à surveiller ». On connaît le cas de figure du gr. ἄνε-μοϛ refait sur le présent *h₂énh₁-ti (véd. *áni-ti*).

¹⁶ À mettre en rapport pour le sens avec le participe intransitif *péh₂-nt-es [nom. m. pl.] « intacts, au complet » qui se prolonge dans le gr. πάντες, tokh. B *poñc* « tous » (GARNIER, 2010 : 384, n. 58). La resyllabation de type *pá(H)-ntes → *pá.ntes est bien attestée dans les langues occidentales pour le nom du 'vent' : lat. *uentus* m. et got. *winds* m. (< *h₂ue.nt-ó- ← *h₂ue(H)-nt-ó- < *h₂ueh₁-nt-ó-).

¹⁷ Réflété par le v.-hitt. *paḥṣari* « il se met sous la protection d'un dieu » (+ datif). Données philologiques chez YOSHIDA (1990 : 196) et dossier comparatiste du lat. *pāscō* « paître » chez GARNIER (2010 : 177-8). Selon JASANOFF (2003 : 136), la forme déponente *péh₂-s-o « il se met à l'abri » pourrait avoir commuté avec un présent athématique *póh₂-s-, *péh₂-s- « mettre à l'abri ». De même, l'ingressif *kēi-s-o « il se couche » pourrait avoir commuté avec un présent sigmatique de forme *kói-s-, *kēi-s- « coucher, étendre » en regard du type acrostatique *kói-, *kēi- « incliner, chanceler ».

5. bilan

On ne peut que s'étonner devant le parallélisme morphologique des racines **peh*₂- « recouvrir, protéger, surveiller » (statif : « être intact, être au complet ») et **kej*- « chanceler, faire tomber » (statif : « être étendu, gésir »). Toutes deux connaissent un ancien présent acrostatique **CóC-ej*, assorti d'un statif **CéC-o*, ainsi que des formations d'ingressif déponent **CéC-s-o*. Toutes deux également fournissent un ancien neutre acrostatique médio-patient de structure **CóC-i*, formation nominale sans doute primitivement en cheville avec le thème verbal. Si l'on admet les vues présentées dans cet article, on posera désormais deux formations supplémentaires de type **CóC-i* : i.-e. **kóji*- n. « couche » et **póh*₂-i n. « chose protégée, troupeau ».

6. bibliographie

- BADER F.,
 - (1976), « Noms de bergers de la racine **pā*- », in *Studies in Greek, Italic and Indo-European Linguistics offered to Leonard R. PALMER on the occasion of his seventieth birthday*, Innsbruck, 1976, 17-27.
 - (1978), « De 'protéger' à 'razzier' au néolithique indo-européen : phraséologie, étymologie, civilisation » (*BSL* 73/1, 1978, 103-219).
- BRUGMANN K. (1913⁴), *Griechische Grammatik*, München 1913, 4. vermehrte Auflage, bearbeitet von Albert THUMB.
- CHANTRAINE P. (*DELG*), *Dictionnaire étymologique de la langue grecque, Histoire des mots*, Paris 1968. Nouvelle édition 2009, avec, en supplément, les Chroniques d'étymologie grecques (1-10) rassemblées par A. BLANC, C. de LAMBERTERIE et J.-L. PERPILLOU.
- COLLINGE N. E. (1985), *The Laws of Indo-European*, Amsterdam 1985.
- GARNIER R.
 - (2001), « Un reflet de l'injonctif en grec ? », *R.Ph.* 75/1, 2001, 45-64.
 - (2010), *Sur le vocalisme radical du verbe latin*. Innsbruck, *Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft, Band* 134, 2010.
- JASANOFF J. H.,
 - (2003), *Hittite and the Indo-European Verb*, Oxford USA, 2003.
 - (2009), « *-*b^hi*, *-*b^his*, *-*ōis* : following the trail of the PIE instrumental plural », in *Internal Reconstruction in Indo-European. Methods, results and problems, Section papers from the XVIth International Conference on Historical Linguistics (University*

¹⁸ Reflété indirectement par l'injonctif véd. *sésa-n* (< **kéjs-o-nt*) « qu'ils se couchent » (GARNIER, 2001 : 59). La forme commute avec un singulier **sésa-t* (< **kéjs-o+-t*) qui serait une activation secondaire, du même type que véd. *sáya-t* (< **kéj-o+-t*). Le vieux thème d'ingressif a été métabolisé en racine véd. √*SÍŠ*- « rester ». Il existe un aoriste passif **úd...séši* [3 sg.] employé en fonction d'injonctif prohibitif (HOFFMANN, 1967 : 67) en *AV.* 11.9.13c-d, *máišām úc cheši kiṃ caná radité arbude táva* « que rien d'eux (*scil.* les ennemis) ne subsiste, ô Arbudi, lorsque tu les déchiquettes » (texte et trad. d'après WHITNEY, 1905 II : 653).

of Copenhagen, 11th-15th August 2003), edd. Jens Elmegård RASMUSSEN & Thomas OLANDER, Copenhagen, 2009, 137-149.

- KÜMMEL M. J., (1996), *Stativ und Passivaorist in Indoiranischen*, Göttingen, 1996.
- MAYRHOFER M. (1986), *Indogermanische Grammatik I/2, Lautlehre (Segmentale Phonologie des Indogermanischen)*, Heidelberg 1986.
- RIEKEN E. (1999), *Untersuchungen zur nominalen Stammbildung des hethitischen*. Harrasowitz Verlag · Wiesbaden, 1999.
- YOSHIDA K. (1990), *The Hittite Mediopassive Endings in -ri*. Berlin 1990.
- WHITNEY W. D. (1905), *Atharva-veda saṃhitā*, Cambridge, (2 vol.), Mass., 1905.